

Délégation Territoriale du Cambrésis
Commune de Fressies - 59255
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

N° 01/2013

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
II.1 Utilisation de certaines ressources : énergie			
I.1bis	HYDROCARBURES LIQUIDES Servitude de protection des pipe-lines	Pipe-lines: CAMBRAI – DUNKERQUE CAMBRAI - ANVERS	Dreal
Utilisation de certaines ressources : communications			
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D. 71 : 31/08/1898 R.D. 140 : 22/04/1909	Conseil Général
T.1	VOIES FERREES Servitude de protection des lignes ferroviaires	Ligne : ST JUST EN CHAUSSEE - DOUAI	Conseil Général
T.5	RELATIONS AERIENNES Servitude de dégagement	Aérodrome de CAMBRAI – EPINOY A.M. du 07/05/1981	District Aéronautique
T.7	RELATIONS AERIENNES Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	Commune située dans les limites d'un cercle de 24 km centré sur les aérodromes de : CAMBRAI – NIERGNIES et de CAMBRAI – EPINOY	Base aérienne
II.3 - Utilisation de certaines ressources : télécommunications			
PT.1	TELECOMMUNICATIONS Servitude de protection des Centres Hertiens contre les Perturbations Électromagnétiques	Station de Haynecourt	Anfr
PT.2	TELECOMMUNICATIONS Servitude de protection des Faisceaux Hertiens contre les Obstacles	Station de Haynecourt	Anfr
PT.2 LH	TELECOMMUNICATIONS Servitude de protection des centres hertiens contre les obstacles	Grougis/Marchavenne	Anfr
IV Salubrité			
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetières communal et militaire La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

**Pour les adresses des gestionnaires,
Voir liste ci-jointe**